

trictions d'application commune. N'oublions pas que ce sont les Etats-Unis qui paient le coût de la construction de la route d'Alaska et que nous ne déboursons rien.

M. BLACK (Yukon): Il est vrai que ce sont les Etats-Unis qui en paient le coût et que le Canada leur permet de construire cette route sur son territoire, mais je répète que ce n'est pas traiter l'ouvrier canadien avec justice que de le faire travailler pour 75c. l'heure, tandis que les ouvriers américains qui accomplissent le même travail à ses côtés reçoivent \$1.05 l'heure.

L'hon. M. HANSON: Le ministre ne croit-il pas que nous devrions relever les salaires au plus haut niveau, sans quoi il y aura toujours de la confusion?

L'hon. M. MITCHELL: Je ne m'oppose pas au paiement des salaires les plus élevés.

L'hon. M. HANSON: Ni moi, si les ouvriers y ont droit.

L'hon. M. MITCHELL: Mais il est entendu que les entrepreneurs américains emploieront des ouvriers américains et que ceux-ci seront dans leurs propres camps. Les ouvriers canadiens et américains ne travailleront pas ensemble, les uns à côté des autres, comme cela se fait dans les travaux de construction par des groupes d'ouvriers, mais il y aura des camps américains et des camps canadiens, situés à des milles de distance les uns des autres. Si les Américains veulent embaucher des conducteurs de pelles à vapeur, des chauffeurs de camions, ce qu'on appelle des mécaniciens du génie dans le génie de la construction,—et on me donne à croire qu'il leur en faudra environ trois mille,—je présume qu'ils devront aller les chercher là où ils pourront les trouver aux Etats-Unis. Je crois être un peu au courant de l'échelle des salaires dans cette industrie, et la seule manière de décider ces hommes à aller travailler en Alaska, c'est de leur payer les salaires convenables, tout comme les entrepreneurs canadiens devront payer les salaires courants dans cette région de notre pays.

M. ROSS (Souris): Je n'ai pas eu l'occasion de parler au ministre de la main-d'œuvre agricole. Il a dit qu'aucun gouvernement n'a jamais tenté de résoudre ce problème.

L'hon. M. MITCHELL: J'ai dit aucun gouvernement canadien.

M. ROSS (Souris): Et aucun gouvernement canadien n'a dans le passé mis le plafond aux prix. Le ministre m'a demandé ce que je proposais. Je lui rappellerai que l'automne der-

[L'hon. M. Mitchell.]

nier, le 10 novembre, j'ai prié le Gouvernement d'adopter le service sélectif national pour l'industrie, l'agriculture et l'armée, et j'ai déclaré que l'industrie et l'agriculture comptaient de bons hommes qui rendent de meilleurs services que s'ils étaient dans l'armée. Je connais un jeune contremaître qui exploitait une vaste ferme non loin de chez moi. Il ne voulait pas entrer dans l'armée, mais il ne voulait pas qu'il fût dit qu'il n'avait pas offert ses services. Il aurait été beaucoup plus utile à la nation comme gérant de cette ferme que comme membre de l'armée, mais il s'enrôla tout de même.

Le premier ministre a prononcé son discours sur le capital humain le 24 mars dernier, mais rien n'a encore été tenté pour mettre en vigueur le service sélectif national en faveur de l'agriculture de ce pays. De grandes iniquités sont commises. On a promis des prix fixes aux ouvriers, en se basant sur la période 1926 à 1929. Plus tard on leur a promis une indemnité de vie chère et des salaires garantis. Il ne serait que juste que le Gouvernement fixe des prix pour les produits agricoles, en se basant sur la même période, et garantisse à la main-d'œuvre agricole le même salaire et une indemnité de vie chère. L'agriculture est essentielle à la guerre et je ne vois pas pourquoi le Gouvernement ne garantirait pas, tant à la main-d'œuvre agricole qu'aux ouvriers syndiqués, des salaires établis exactement sur la même base. Il y a une grande inconséquence dans le plafond des prix. Ainsi, pour la matière grasse, il est de 50c. la livre quand elle sert à la fabrication du fromage et de 35c. la livre quand elle sert à fabriquer du beurre, bien que ce produit vienne de la même vache. Il y a beaucoup d'inégalités aujourd'hui et il serait raisonnable de garantir un prix maximum pour les produits agricoles et des salaires pour la main-d'œuvre agricole, en se fondant sur la même période.

L'hon. M. MITCHELL: L'honorable député parle de service sélectif. Si je me souviens bien de la première chose que le ministère a faite après le discours du premier ministre c'était de fixer la main-d'œuvre sur la terre. C'est à cette industrie que nous nous sommes d'abord appliqués.

M. ROSS (Souris): De quelle façon?

L'hon. M. MITCHELL: Aucun employé agricole ne peut quitter la ferme pour aller travailler dans les usines sans permis. En ce qui concerne la main-d'œuvre agricole de cet été, je dirai que nous avons conclu une entente avec l'Ontario, où l'on croyait qu'on aurait une pénurie de main-d'œuvre agricole; le gouvernement fédéral et la province versent